

DNA

02/05/2020

Éducation : « Une hypothèse est de commencer par accueillir les CM2 »

Dans l'attente d'un protocole national qui sera décliné régionalement la semaine prochaine, la rectrice d'académie Élisabeth Laporte lance des hypothèses de travail, en concertation avec les partenaires de l'école.

Par Propos recueillis par Catherine CHENCINER - Hier à 21:51

[lors-d-une-conference-de-presse-du-prefet-du-haut-rhin-\(a-dr\)-l-un-des-partenaires-de-l-ecole-avec-lequel-la-rectrice-se-concerte-photo-l-alsace-herve-kielwasser-1588362812.jpg](#)

Lors d'une conférence de presse du préfet du Haut-Rhin (à dr.), l'un des partenaires de l'école avec lequel la rectrice se concerte. Photo

L'Alsace/Hervé KIELWASSER

Selon un sondage de la FCPE du Bas-Rhin (lire ci-dessous) , au moins une famille sur deux refuserait de rescolariser son enfant à la reprise en mai.

Comment rassurer les parents ?

Nous avons tous en ligne de mire de garantir la sécurité sanitaire. Il en va de la santé des enfants et des personnels, ainsi que de la nécessité de maîtriser la circulation du virus. Le protocole national, élaboré à partir des recommandations du conseil scientifique et bien évidemment exigeant, devrait être disponible ce week-end et largement diffusé. Conformément à cela, il faut qu'on travaille sur l'organisation de l'accueil et sa progressivité. Le cadrage académique sera stabilisé en début de semaine prochaine. Une hypothèse, qui peut évoluer, est de commencer par accueillir le niveau des CM2. Ce sont les plus grands, ils peuvent le plus facilement mettre en place les gestes barrières. Je souhaite pouvoir prolonger la pré-rentrée, puis commencer l'accueil des élèves le jeudi 14 mai, avec des formes diverses.

Quelles pourront être les adaptations locales ?

Le cadre académique sera décliné localement en lien avec les maires. Je suis très attachée à une bonne concertation avec les élus, les préfets, comme avec les représentants des personnels et des parents d'élèves. Dans ce contexte où les appréhensions sont légitimes, il nous revient de rassurer et l'un des éléments est le consensus. Nous nous adapterons à chaque situation d'école en fonction de la place disponible, des transports scolaires, de la gestion spécifique des classes bilingues, du nombre d'élèves accueillis, dont on peut supposer qu'il va évoluer au fil du temps, et des personnels disponibles.

Justement, une partie des enseignants ne se sent pas prête à reprendre le travail.

Certains poursuivront-ils l'enseignement à distance ?

Nous allons continuer à assurer la continuité pédagogique sur certains niveaux. Il y a des personnels vulnérables dont le retour sera déconseillé. Cela ne me fait pas peur. Je sais pouvoir compter sur les élus qui veulent bien faire et sur les personnels qui sont d'une grande conscience professionnelle. Il nous reste plus d'une semaine pour y réfléchir. Il y a une nécessité d'évaluer les besoins, selon que les départements du

Haut-Rhin et du Bas-Rhin seront colorés en rouge ou en vert. Une équipe de sécurité sanitaire sera en place auprès des deux inspectrices d'académie en lien direct avec les élus pour pouvoir répondre très vite aux demandes.

Comment s'assurer que les enfants qui ont le plus besoin de l'école y retourneront ? Quelle est la part de ceux qui se sont éloignés ?

Nous n'avons pas refait d'enquête, mais dans le 1er degré, ils ne sont pas très nombreux. Nous avons un idéal de justice sociale. La question est d'activer tous les leviers pour permettre de ramener dans le cadre scolaire les élèves qui en ont été éloignés durant le confinement, sans oublier les zones rurales où ils peuvent être confrontés à une paupérisation ou se trouver en zone blanche. Je compte sur les connaissances des directeurs d'école, des maires, des centres communaux d'action sociale. Il convient de dire à ces familles que l'école est ouverte. Ça n'empêchera pas que certaines aient peur, d'où la nécessité de réussir vraiment ces premières semaines, de veiller au cadre sanitaire, pour ramener la confiance.

On ne sait pas quand rentreront les élèves de 4e -3e et les lycéens. Comment envisager le calendrier de fin d'année ? L'oral du bac de français peut-il être maintenu ?

Il y aura des jalons le 7 mai, puis le 2 juin. Dès à présent, la continuité pédagogique doit prendre un tournant. Il convient de privilégier certains champs disciplinaires : pour les classes de 1re , l'entraînement à l'oral de français, mais également la consolidation de certains acquis pour aborder la terminale, notamment la poursuite des enseignements de spécialité. Ce retour plus tardif dans le 2nd degré nous impose de personnaliser davantage la continuité pédagogique au regard des résultats des élèves, des fragilités repérées. Enfin, nous insisterons sur la notion de civisme : il faut que ceux qui ne retournent pas dans leur établissement restent confinés, c'est une mesure de précaution sanitaire. Nous veillerons à ce que les enseignants, professeurs principaux et chefs d'établissement puissent le rappeler.

Bierry : « Ne pas scolariser les enfants avant le 25 mai »

Frédéric Bierry appelle les parents qui le peuvent à ne pas scolariser leurs enfants avant le 25 mai s'ils ont la capacité de continuer à les accompagner scolairement et à les garder à la maison. « Mon devoir est de prendre mes responsabilités en rappelant les dangers du Covid qui nous guette », précise le président du Conseil départemental du Bas-Rhin dans un communiqué. « Le retour à une scolarisation en masse risquerait de relancer la pandémie dans les 15 jours à venir et mettrait en difficulté les soignants déjà épuisés par l'épisode de pandémie en cours. Mais si certains parents doivent reprendre le travail, c'est qu'ils n'ont pas de solutions de garde ou que leur enfant n'est pas suffisamment autonome. Une solution appropriée est de contacter la Caisse d'allocations familiales par le biais du site monenfant.fr Aujourd'hui, nous organisons déjà la garde des enfants des personnels soignants, des ambulanciers et des personnels de police et de gendarmerie. De la même manière, nous organiserons la garde des enfants si les parents reprennent le travail et que les enfants ne sont pas suffisamment autonomes pour rester seuls chez eux », indique encore Frédéric Bierry.

La rumeur d'une enseignante alsacienne décédée en gardant des enfants de soignants

Depuis plusieurs jours, une rumeur, largement relayée sur les réseaux sociaux, affirmait qu'une enseignante alsacienne de 42 ans était décédée du Covid-19 après avoir travaillé dans une école ouverte pour accueillir les enfants des personnels soignants. Il était aussi question d'une plainte que souhaitait déposer son mari contre l'Éducation nationale.

C'est une fausse information, vient de trancher sans ambiguïté la rectrice d'académie Elisabeth Laporte : « Il y a pu y avoir des personnels malades dans ces pôles d'accueil, mais aucun problème majeur, a-t-elle développé. À leur mise en place, il y avait environ 125 enfants sur les deux départements, ils sont aujourd'hui 1250, soit dix fois plus, et nous avons toujours des demandes et des témoignages très positifs. Cela traduit le lien de confiance instauré avec les familles dans ces pôles d'accueil où nous sommes évidemment attentifs au respect des gestes barrière et des règles de distanciation sociale ».

Il y a actuellement environ 120 écoles ouvertes aux enfants des personnels soignants dans l'académie et environ 15 collèges.

Les maires du Haut-Rhin opposés à la rentrée le 11 mai

Par la voix de Christian Klinger, son président, l'Association des maires du Haut-Rhin (AMHR) estime que « les conditions ne sont pas remplies » pour la réouverture des écoles dans le département dès le 11 mai, notamment dans les communes rurales. Elle demande que « l'accueil scolaire et périscolaire des enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire [qui] fonctionne de manière satisfaisante » soit étendu « avec l'aide des personnels de l'Éducation nationale aux enfants des familles dont les parents sont contraints de reprendre le travail ».

FSU : « aberrant » que les plus petits reprennent d'abord

Le syndicat enseignant FSU 67 est dans l'attente d'un protocole national « avec des mesures permettant d'assurer la sécurité des élèves et des personnels et des équipements de protection en nombre suffisant (masques, gel hydroalcoolique). En l'absence d'un tel protocole, ou si ce dernier s'avérait insuffisant, nous pourrions demander un report de la rentrée en septembre. Nos instances en décideront », explique Gauvain End, secrétaire départemental de la FSU 67.

Au-delà du débat sur une date précise de rentrée, la réouverture des établissements doit se fonder sur « une situation sanitaire avec une faible circulation du virus et des mesures et équipements de protection suffisants » indique la FSU qui exige un retour progressif des élèves en commençant par les plus âgés. « Seuls les élèves du cycle 3 (CM1 et CM2) et au-delà sont en mesure de respecter les gestes barrières et de porter un masque ». Le syndicat réclame également une limitation des effectifs à huit élèves par classe à l'école primaire et 10 dans le secondaire. « Il est aberrant de faire reprendre d'abord les plus petits qui ne maîtrisent pas les gestes barrière et ne supportent pas le masque », indique le représentant de la FSU pour qui « le but du gouvernement est évidemment de faire "garder" ces enfants pour que leurs parents puissent aller au travail, tandis que les plus grands peuvent rester à la maison sans surveillance. Preuve que l'impératif économique prime ».

Concernant le droit de retrait, si les mesures et équipement de protection dans des établissements devaient être insuffisants le 11 mai, « nous inviterions les collègues à exercer ce droit. Il est hors de question d'exposer inutilement collègues et élèves et de faire des établissements des foyers épidémiques ».